



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} août 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 21 a) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance :

**rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir
le développement dans le contexte de la mondialisation
et de l'interdépendance**

Mondialisation et interdépendance : une croissance soutenue, équitable et sans exclusive pour une mondialisation plus juste et plus équitable pour tous, notamment par la création d'emplois

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 65/168 de l'Assemblée générale. On y passe en revue la mondialisation au lendemain de la crise financière et économique mondiale. On y examine la croissance économique et les politiques tendant à rendre cette croissance plus soutenue, plus équitable et sans exclusive dans le contexte général de la mondialisation. Le rapport montre les liens entre ces questions et les objectifs du plein emploi et du travail décent, examine les questions de croissance économique soutenue, équitable et sans exclusive et de création d'emplois dans le contexte plus large d'une mondialisation plus juste et plus équitable pour tous.

* A/66/150.



I. Introduction

1. La mondialisation a été diversement définie au fil des ans. De façon générale, elle concerne l'intégration économique – c'est-à-dire la diffusion des politiques à travers les frontières et la transmission des connaissances. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) définit la mondialisation comme un phénomène d'interdépendance croissante des marchés et de la production dans différents pays par le commerce des biens et des marchandises, les flux de capitaux transfrontières et l'échange de technologies¹. Le Fonds monétaire international (FMI) adopte une définition similaire : la mondialisation est l'interdépendance économique croissante des pays par l'augmentation du volume et de la diversité des transactions transfrontières de biens et de services et des flux internationaux de capitaux, ainsi que par la diffusion plus rapide et plus large de la technologie².

2. La mondialisation, mesurée par les échanges de marchandises et de services, notamment financiers, s'est intensifiée au cours des dernières décennies. L'essor des communications, entraîné surtout par l'informatique, et le progrès technologique en général ont accompagné et parfois approfondi ces tendances économiques. Cela a ouvert de vastes perspectives nouvelles et entraîné des avantages nouveaux appréciables, mais l'interdépendance accrue qui a accompagné ces échanges laisse les pays et les populations dans une situation plus vulnérable aux chocs extérieurs et à l'insécurité économique. La mondialisation s'est également accompagnée d'une aggravation de l'inégalité entre pays et dans les pays.

3. La mondialisation financière est particulièrement importante, du fait du démantèlement progressif des contrôles sur les mouvements internationaux de capitaux, qui complète habituellement la libéralisation des secteurs financiers nationaux. Cela a assuré une intégration des systèmes financiers nationaux dans les marchés et les institutions financières internationales. La mondialisation financière était censée assurer un mouvement de capitaux des pays développés vers les pays en développement (des pays riches en capitaux aux pays pauvres en capitaux), abaisser le coût du capital tout en rendant plus accessible un crédit désormais moins coûteux et réduire l'instabilité et la volatilité de leurs systèmes financiers.

4. Or, l'expérience des 20 dernières années fait gravement douter de la réalité de ces avantages présumés de la mondialisation financière, car l'on constate des sorties nettes de capitaux des pays en développement vers les pays développés et une fréquence plus grande des crises financières, dont l'intensité s'est aggravée, tandis que l'abaissement du coût du capital ne peut être attribué sans réserves à la mondialisation financière. Les crises survenues en Scandinavie au début des années 90, en Asie et en Fédération de Russie en 1997 et 1998, au Brésil en 1999, en Équateur en 2000, en Argentine et en Turquie en 2001 et en Uruguay en 2002 sont liées à la mondialisation financière. Des cycles de surchauffe encore amplifiés ont

¹ Marcos Bonturi et Kiichiro Fukasaku, « Globalisation and intra-firm trade: an empirical note », *Études économiques de l'OCDE*, n° 20 (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, printemps 1993), p. 146.

² Fonds monétaire international, *World Economic Outlook* (Washington, mai 1997), chap. III, p. 45.

considérablement réduit les gains antérieurs car les crises financières ont aggravé la pauvreté³.

5. La diminution appréciable de la croissance économique mondiale, déclenchée par la crise et la récession financière et économique mondiales récentes, peut également être attribuée à la mondialisation financière. La propagation rapide de la récession économique depuis l'épicentre vers la périphérie, par le canal d'une réduction des courants commerciaux et d'une inversion des flux financiers, qui s'est traduite par une augmentation importante du chômage et de la pauvreté, rappelle dramatiquement la vulnérabilité des pays en raison de l'intégration économique toujours plus poussée causée par la mondialisation.

6. Alors qu'il est déjà difficile d'atteindre des taux de croissance économique soutenus et élevés, la mondialisation rend la tâche plus redoutable encore. Les politiques de croissance élevée et soutenue devraient chercher à créer un environnement favorable à l'investissement et à la création d'emplois, mais aussi à la protection sociale, à l'intégration sociale et à l'équité. Il n'est pas moins important de créer un environnement international favorable à la croissance dans les pays en développement.

7. Rédigé en application de la résolution 65/168 de l'Assemblée générale, le présent rapport replace la crise financière et économique mondiale dans une perspective historique récente, et analyse les faits nouveaux concernant la mondialisation, en particulier depuis la crise économique de 2008-2009, les questions de la croissance soutenue, sans exclusive et équitable, de la création d'emplois et d'un travail décent dans le contexte de la mondialisation, et les politiques qui pourraient être suivies pour passer à une mondialisation plus juste et plus équitable pour tous. Enfin, le rapport comporte des recommandations.

II. La crise financière et économique mondiale dans une perspective historique récente

8. Les années 2008 et 2009 ont vu se produire la crise financière et économique la plus grave depuis la Dépression des années 30. Cette crise a éclaté alors que tous les pays, et les pays en développement en particulier, souffraient encore de l'effet du renchérissement brutal de l'énergie et des produits alimentaires. L'intervention des principaux pays par des mesures coordonnées de stimulation d'une ampleur inédite, a évité que cette récession mondiale ne s'aggrave et ne se prolonge, mais plusieurs pays en subissent encore les répercussions.

9. Il est encore trop tôt pour donner, avec quelque précision, une évaluation quantitative de l'impact de la crise sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et sur les indicateurs sociaux, mais la crise a très probablement contribué à la montée du chômage dans les pays développés et a rendu l'emploi encore plus précaire dans les pays en développement. Ainsi, on estime que le nombre de chômeurs est passé de 178 millions en 2007 à 212 millions en 2009 par suite de la crise mondiale, ce qui signifie que 30 millions de personnes au moins ont perdu leur emploi entre 2007 et la fin de 2009. Le nombre d'emplois précaires a

³ Ekkehard Ernst et Verónica Escudero, « Les effets de la mondialisation financière sur les déséquilibres mondiaux, l'emploi et l'inégalité », document de discussion DP/191/2008 (Genève, Organisation internationale du Travail, Institut d'études sur le travail, 2008).

sans doute augmenté de 110 millions entre 2008 et 2009, passant de 1,5 milliard à 1,6 milliard. On a observé aussi une forte augmentation du nombre de travailleurs pauvres c'est-à-dire des personnes qui gagnent moins de 1,25 dollar par jour, l'actuel seuil international de pauvreté. Le chômage des jeunes a également fortement augmenté dans la plupart des pays, et la précarité de l'emploi ne cesse d'augmenter presque partout dans le monde⁴.

10. Au cours des 30 dernières années, la fréquence et la gravité des crises financières semblent avoir augmenté, et elles ont habituellement été précédées par de vastes mouvements de capitaux, qui ont entraîné une hausse des coûts des produits de base et des taux d'intérêt⁵. En moyenne, il faut deux ans pour que la production retrouve son niveau d'avant la crise, et 4,8 ans pour que l'emploi en fasse autant. Une reprise « non créatrice d'emplois » se produit actuellement dans les pays développés, et cela n'est pas rare dans l'histoire récente des cycles conjoncturels. Depuis les années 50 dans les pays développés, il faut de plus en plus de temps pour que le niveau de l'emploi retrouve son niveau d'avant la récession.

11. Cette instabilité semble être de plus en plus liée aux mouvements de capitaux privés. Depuis la Deuxième Guerre mondiale, trois cycles de surchauffe généralisée ont eu lieu, affectant les apports de capitaux privés aux pays en développement et aux pays émergents, et cela a eu de graves conséquences pour le développement, puisque les périodes de croissance ont alterné avec des périodes prolongées de volatilité ou de stagnation. Le premier de ces cycles conjoncturels a commencé à la fin des années 70 et s'est achevé avec la crise de la dette du début des années 80, surtout en Amérique latine. Le deuxième cycle a commencé au début des années 90 et a été suivi par une série de crises de la dette et de la balance des paiements en Asie de l'Est, en Amérique latine et ailleurs. Le troisième a commencé pendant les premières années du nouveau millénaire et s'est achevé pendant la deuxième moitié de 2008, avec la crise financière.

12. Depuis la crise de la dette du début des années 80, une combinaison de politiques macroéconomiques rigoureuses, de privatisation, d'une libéralisation et d'une déréglementation rapides selon ce qu'on appelle le « Consensus de Washington », a été présentée aux pays en développement comme une politique s'appliquant à tous les pays, indispensable pour une économie solide et un climat d'investissement favorable. Les programmes sociaux publics ont été rognés en faveur de la privatisation et de la discipline budgétaire. Les améliorations de la situation économique, cependant, ne se sont pas traduites par une croissance économique élevée et soutenue. Au contraire, la diffusion des programmes de libéralisation économique et de consolidation budgétaire s'est traduite par une réduction appréciable de la marge de manœuvre des pays en développement dans le choix de leurs politiques. Cela a réduit leur capacité de maîtriser les inversions brutales des flux de capitaux fébriles, et des quantités substantielles de capitaux ont ainsi été retirées d'un pays en un laps de temps très bref ou pour contrecarrer une contraction économique et les troubles financiers résultants, et donc réduit la faculté d'appliquer des politiques financières et économiques contrecycliques. La progression résultante d'une mondialisation financière dérégulée et le caractère

⁴ *Rapport sur la situation sociale dans le monde en 2011 : la crise sociale mondiale* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.IV.12).

⁵ Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff, « The aftermath of financial crises », Working paper n° 146546 (Cambridge, Massachusetts, National Bureau of Economic Research, janvier 2009).

procyclique des mouvements de capitaux privés ont également augmenté le risque de crise financière, auquel ont été exposés beaucoup de pays émergents et à économie de marché pendant les années 90 et les années 2000⁶.

13. S'il y a eu d'un côté le choix de politiques sociales efficaces, avec des institutions fonctionnelles pour lutter contre une pauvreté largement répandue, assurer une organisation adéquate des soins de santé et de l'éducation et remédier à l'exclusion sociale depuis l'adoption en 2000 de la Déclaration des Nations Unies sur le Millénaire, il y a eu simultanément la poursuite, depuis la fin des années 90, de la libéralisation des secteurs financiers dans le monde. La libéralisation financière a comporté plusieurs avantages, mais les pays en développement sont exposés à des risques appréciables du fait de l'instabilité économique et de la volatilité financière causées par les bulles spéculatives, une prise de risques excessive, des déséquilibres financiers et un retrait brutal des capitaux privés. Dans une situation de plus en plus mondialisée, il est difficile de résoudre les problèmes de la volatilité financière, de l'instabilité économique et des cycles de surchauffe qu'entraînent les flux de capitaux incontrôlés, et de remédier aux répercussions des crises financières à répétition.

III. Les faits nouveaux concernant la mondialisation⁷

14. Au lendemain de la crise financière et économique mondiale, la question se pose de savoir si les tendances de la mondialisation seront les mêmes qu'avant la crise ou s'en écarteront, et si elles sont provisoires, permanentes ou accentuent encore les tendances d'avant la crise. Il est encore trop tôt pour parvenir à une conclusion définitive sur la nature des tendances observées depuis la crise, mais il est utile de présenter un examen préliminaire de certains développements nouveaux.

Croissance économique

15. La rapide contraction économique observée dans le monde en 2008 et 2009 a gravement perturbé la croissance économique et fait régresser de façon appréciable les progrès qui avaient été accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le taux de croissance annuel de la production mondiale est tombé de 4 % environ pendant la période 2006 à 2007, à 1,6 % en 2008; il a ensuite baissé à nouveau en 2009, avec une croissance négative de 2 %, tandis que 95 pays voyaient le revenu par habitant moyen diminuer.

16. La reprise de l'économie mondiale est inégale. Elle est assurée principalement par les pays en développement et les pays émergents, car le rebond est lent dans la plupart des pays développés, qui continuent à subir les effets de la crise. Cette lenteur de la reprise devrait se poursuivre, et il est possible qu'une seconde récession s'ajoute à la première, beaucoup de pays choisissant l'austérité budgétaire avant même que la demande des consommateurs n'ait repris. La crise de la dette, qui semble sur le point d'éclater dans plusieurs pays européens introduit aussi une

⁶ *Rapport sur la situation sociale dans le monde 2010, repenser la pauvreté* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.IV.10).

⁷ Cette section s'inspire de *La situation et les perspectives de l'économie dans le monde*, étude publiée chaque année, en 2009, 2010 et 2011 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.II.C.2, F.10.II.C.2 et F.11.II.C.2) et du *Rapport sur la situation sociale dans le monde* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.09.IV.10 et F.10.IV.12).

incertitude appréciable. La croissance de la production est faible dans beaucoup d'économies développées et, jusqu'à présent, celles-ci connaissent une « reprise sans création d'emplois » : aux taux de croissance actuels, il faudra sans doute quatre ou cinq ans avant que l'emploi ne retrouve son niveau d'avant la crise.

17. La montée en puissance rapide des pays émergents au cours des dernières décennies s'est traduite par un déplacement de la croissance économique mondiale dont les pôles sont désormais distribués entre les pays développés et les pays en développement. L'actuelle période de reprise et d'expansion, après la crise, reste le fait surtout des grands pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, en particulier le Brésil, la Chine et l'Inde. Cependant, dans ces pays, les perspectives de croissance pourraient être compromises par le risque d'une flambée d'inflation, due principalement au renchérissement des prix alimentaires et énergétiques, à l'apparition de bulles spéculatives intérieures qui peuvent être attribuées à l'entrée rapide de capitaux et à une pression à la hausse des taux de change.

18. L'activité économique a repris dans les pays les moins avancés (PMA), ainsi que dans d'autres pays dont l'économie est structurellement fragile, notamment les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, grâce à une reprise des échanges internationaux et à un redémarrage des cours des produits de base. Dans ces pays, une partie de la reprise s'explique par l'augmentation des échanges et par l'établissement de liens économiques avec les pays émergents. Pourtant, les taux de croissance actuels enregistrés par les PMA sont insuffisants par rapport à ce qu'ils étaient avant la crise et, dans beaucoup de pays, ils sont également insuffisants par rapport au niveau qui serait nécessaire pour avoir un impact appréciable sur le chômage et sur la pauvreté.

Pauvreté

19. Au cours des dernières décennies, la réduction de la pauvreté a progressé à grands pas. Avant les crises récentes, depuis 1990, l'incidence de la pauvreté dans le monde avait diminué de 40 %. Mais la crise économique a changé la situation du tout au tout : selon les estimations des Nations Unies, la crise a précipité dans la pauvreté entre 47 et 84 millions de personnes de plus, ou les a laissées incapables d'en sortir. Les estimations communes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale dans leur *Global Monitoring Report 2010* indiquent que, rien qu'en 2010, 64 millions de personnes de plus sont tombées dans l'extrême pauvreté par suite de la crise économique. Ce rapport estime également qu'en 2015, du fait de la récession survenue en 2008 et 2009, 53 millions de personnes de moins que prévu seront sorties de la pauvreté, même si, à l'échelle mondiale, la cible de l'objectif du Millénaire pour le développement qui concerne la pauvreté (réduction de moitié du taux de pauvreté) sera atteinte.

20. Si la réduction de la pauvreté progresse à l'échelle mondiale, principalement en raison de progrès rapides en Chine, il existe des disparités régionales. Ainsi, les pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie occidentale et du Caucase, et de la région d'Asie centrale n'atteindront sans doute pas la cible fixée pour la réduction de la pauvreté dans les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est en Afrique subsaharienne que l'incidence de la pauvreté est la plus grande.

Emploi

21. En 2010, on comptait 205 millions de chômeurs, à peu près comme en 2009, mais 27,6 millions de plus qu'en 2007, sans pratiquement que l'on puisse espérer que ce chiffre revienne dans un avenir proche à ce qu'il était avant la crise. Le taux de chômage, à l'échelle mondiale, était de 6,2 % en 2010, de 6,3 % en 2009, mais nettement plus encore que le chiffre de 5,6 % enregistré en 2007. Le chômage et le sous-emploi (sous la forme d'horaires de travail réduits ou de l'obligation d'accepter un emploi à temps partiel) sont très élevés chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, tant dans les pays développés que les pays en développement. À la fin de 2009, on estimait que 81 millions de jeunes étaient sans emploi et on chiffrait à 13,0 % le taux mondial de chômage des jeunes. Dans certains pays, ce chômage des jeunes a pris des proportions alarmantes.

22. L'estimation du nombre des travailleurs ayant un emploi vulnérable, c'est-à-dire la somme des travailleurs indépendants et des membres non rémunérés de leur famille, en 2009, se chiffrait à 1,53 milliard dans le monde, soit 146 millions de plus qu'en 1999. L'emploi précaire est très élevé en Asie du Sud (78,5 % de l'emploi total en 2009), en Afrique subsaharienne (75,8 %) et en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique (61,8 %). Dans toutes les régions, l'emploi précaire touche plus les femmes que les hommes.

23. La proportion de chômeurs de longue durée a augmenté de façon appréciable dans la plupart des pays développés depuis 2007. Les pays où le chômage est durablement élevé et où la reprise de la production est très atténuée pourraient ainsi se trouver bloqués dans une période prolongée de croissance inférieure au taux de croissance potentiel. Plus cette période de faible croissance et de chômage de longue durée se poursuit, plus grand est le risque que le chômage cyclique devienne structurel, ce qui compromettrait encore plus la croissance potentielle à l'avenir.

Inégalité

24. L'inégalité, dans le monde, selon de nombreux indicateurs, est élevée et augmente toujours plus. L'inégalité des revenus par habitant entre pays augmentait régulièrement avant la crise mais les chiffres, après la crise, ne sont pas encore disponibles. L'écart entre les groupes de pays les plus riches et les plus pauvres s'est élargi de façon appréciable. Alors que certains pays en développement et certains pays émergents ont une croissance économique beaucoup plus rapide que les pays les plus riches, de façon générale, les inégalités entre pays pour ce qui est du revenu moyen continuent à s'élargir. Au niveau mondial, en 2007, ainsi, 80 % des habitants de la planète se partageaient seulement 30 % du revenu mondial, les 20 % restant s'en partageant 70 %. Les 61 millions de personnes les plus riches, dans le monde (soit 1 % de la population mondiale), disposent du même revenu total que les 3,5 milliards les plus pauvres (soit 56 % de la population mondiale)⁸.

25. L'écart entre les riches et les pauvres des pays développés comme des pays en développement s'élargit également. Selon une récente étude de l'OCDE, l'inégalité des revenus a augmenté dans presque tous les pays de l'OCDE. Les revenus des 10 % des ménages les mieux lotis ont augmenté plus vite que ceux des 10 % les plus

⁸ Organisation internationale du Travail, « Une nouvelle ère de justice sociale » (ILC.100/DG/IA), rapport du Directeur général de l'OIT à la Conférence internationale du Travail, centième session, 2011.

démunis dans la plupart des pays, ce qui a conduit à un élargissement de l'inégalité des revenus, de sorte que le coefficient de Gini a augmenté de 10 % entre le milieu des années 80 et la fin des années 2000⁹. Le revenu moyen des 10 % les plus riches est à peu près neuf fois plus élevé que celui des 10 % les plus pauvres.

26. Une forte inégalité persiste dans la plupart des pays, qui tient au sexe, à l'appartenance ethnique et à la géographie. Dans les pays en développement, les enfants des ménages les plus pauvres et ceux des zones rurales ont une probabilité bien plus grande de faire une insuffisance pondérale que les enfants des ménages les plus riches ou ceux qui habitent les villes. Dans certains des pays les moins avancés, les enfants des ménages les plus pauvres ont trois fois moins de chances d'aller à l'école primaire que les enfants des ménages les plus riches. À l'échelle mondiale, le taux d'échec scolaire chez les filles est bien plus élevé que chez les garçons.

Commerce international

27. Le commerce international de biens et de services a augmenté de près de 12 % en 2010, plus que ce qu'on avait estimé d'abord, et cela représente un rebond vigoureux après la forte baisse de 11 % constatée en 2009. À la fin de 2010, le volume des exportations mondiales de marchandises avait entièrement retrouvé le niveau record d'avant la crise, bien que la progression soit sensiblement en deçà de la tendance à long terme. La croissance des échanges mondiaux devrait être moins rapide en 2011 et 2012, à 7 % environ. La crise avait surtout fait craindre une recrudescence du protectionnisme, mais celle-ci ne s'est pas matérialisée. L'émergence de pays en développement comme l'Inde et la Chine comme importants moteurs de la croissance des échanges internationaux dans le monde et de l'accroissement des liens commerciaux et économiques entre pays en développement constitue une mutation majeure des circuits commerciaux internationaux. Les pays émergents deviennent également de nouvelles sources de capitaux et d'échanges technologiques.

28. En dépit de ces tendances positives, beaucoup de pays en développement demeurent incapables de s'intégrer comme il faudrait au système commercial mondial et de retirer les avantages de l'expansion des échanges. Comme ils sont étroitement dépendants de l'exportation d'un petit nombre de produits primaires et d'un accès fragile aux capitaux, à la technologie et au savoir-faire, ils sont exposés aux difficultés qui résultent du caractère dissymétrique de la politique mondiale économique. L'expérience internationale donne à penser que les pays en développement, qui dépendent fortement des exportations de produits de base, sont beaucoup plus exposés aux chocs causés par le commerce international que les pays dont les exportations sont plus diversifiées ou qui exportent surtout des produits manufacturés, qui, d'ordinaire, souffrent beaucoup moins des variations brutales des termes de l'échange et sont donc moins vulnérables aux fluctuations économiques.

Mouvements de capitaux : l'investissement étranger direct, l'aide publique au développement et les envois de fonds des travailleurs

29. Après avoir passé par un maximum de l'ordre de 1 200 milliards de dollars en 2007, les apports nets de capitaux privés ont diminué de moitié en 2008 et ont de

⁹ Organisation de coopération et de développement économiques, « Lutter contre les inégalités : quelles mesures adopter pour que la croissance économique soit plus forte et plus juste », Forum politique de l'OCDE : lutter contre les inégalités (Paris, 2 mai 2011).

nouveau fortement baissé en 2009, pour ne pas dépasser 350 milliards de dollars environ. Cette baisse brutale tient surtout à la réduction des opérations de prêt des banques internationales aux pays émergents, qui, d'un apport net total de 400 milliards de dollars en 2007, a abouti à une sortie nette de plus de 80 milliards de dollars en 2009. Les apports nets de capitaux privés aux pays émergents ont commencé à augmenter à nouveau en 2010. Selon les perspectives relatives à la fin de 2011 et à 2012, la reprise de la croissance de la production et l'amélioration des taux de retour sur investissement continueront à attirer vers les pays émergents des capitaux en augmentation. Les dirigeants des pays émergents se préoccupent de plus en plus de l'impact des importantes entrées de capitaux, qui prend la forme d'une appréciation de leur monnaie et peut se traduire par une inflation de la valeur des actifs. En réponse, les gouvernements de beaucoup de pays émergents interviennent sur les marchés des changes et tentent de réduire la volatilité des apports de capitaux par diverses mesures de contrôle.

30. Entre 2004 et 2010, l'aide publique au développement (APD) a augmenté de 37 % en termes réels. Alors qu'elle était de 64 milliards en 1998, elle a atteint au total 128,7 milliards de dollars (à prix courants), ce qui représente 0,32 % du revenu national brut de l'ensemble des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Malgré cette évolution à long terme encourageante, à court terme, la crise financière et économique mondiale a entraîné des difficultés budgétaires dans plusieurs pays qui ont donc réduit la part de leur budget consacrée à l'aide au développement. Le budget d'aide risque ainsi d'être rogné car beaucoup de pays donateurs ont pris des mesures d'austérité budgétaire. Selon une publication des Nations Unies *Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2011*, la fragile reprise dans les pays développés et la crainte d'une rechute possible introduisent une incertitude considérable quant au futur volume de l'APD et l'aide actuellement fournie ne répond pas aux engagements pris par les donateurs. Les données préliminaires publiées par le CAD montrent qu'en 2010, l'APD était inférieure de 18 milliards de dollars (en dollars de 2004 et après correction de la croissance) aux engagements pris par les donateurs lors de la réunion au sommet du Groupe des Huit à Gleneagles en 2005. Alors qu'une augmentation de 25 milliards de dollars de l'APD nette avait été promise en 2005, l'Afrique n'a reçu que 11 milliards de dollars supplémentaires (aux prix de 2004).

31. Le nombre de travailleurs migrants dans le monde est passé de 156 millions en 1990 à 214 millions en 2010. Les envois de fonds des travailleurs migrants aident à réduire la pauvreté en améliorant la santé et l'éducation des membres de leur famille restés dans leur pays. Dans l'ensemble, les envois de fonds ont diminué de 6,1 %, passant de 336 milliards de dollars en 2008 à 315 milliards en 2009. Dans la crise actuelle, les envois de fonds des travailleurs migrants ont mieux résisté que les flux de capitaux privés, bien que certains pays d'Amérique latine et d'Asie centrale aient été plus gravement touchés que d'autres par leur diminution. En 2010, les envois de fonds des travailleurs migrants aux pays en développement étaient estimés à 325 milliards de dollars.

Allègement de la dette

32. Grâce à la reprise économique, l'endettement extérieur des pays en développement pris ensemble est passé de 24 % en 2009 à 22 % du produit intérieur brut (PIB) en 2010. L'allègement de dette accordé aux pays à faible revenu aux termes de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) et des initiatives

d'allègement de la dette multilatérale a aidé à réduire de façon appréciable l'endettement de ces pays.

33. Mais les pays à revenu intermédiaire, en particulier les petits États insulaires en développement, n'ont guère profité de cet allègement de la dette. Il est essentiel de réduire les sorties de capitaux de ces pays si l'on veut amortir les répercussions de la crise sur leur économie. En 2008, 6 milliards de dollars sont sortis des pays à faible revenu pour aller aux prêteurs multilatéraux et aux créanciers bilatéraux (pour le remboursement du principal et le versement des intérêts)¹⁰. Le Programme des Nations Unies pour le développement estime ainsi que dans 26 pays à faible revenu ou revenu intermédiaire, l'annulation de remboursements à des créanciers officiels au titre du service de la dette à long terme contractée avant décembre 2008 permettrait de dégager environ 2,8 milliards de dollars par an en moyenne jusqu'en 2014¹¹.

Le surendettement des pays développés

34. La dette publique des pays développés continue à augmenter de façon très préoccupante. Le ratio de la dette publique des pays développés a dépassé 100 % du PIB en 2011, ce qui a déclenché un nouvel abaissement de la note de la dette souveraine de plusieurs pays. En réponse, beaucoup de pays se sont engagés à assainir leur budget, mais il n'est pas certain que cela suffise pour écarter le risque de nouvelles crises de la dette. En effet, si l'engagement de réaliser un assainissement budgétaire n'est pas assez crédible pour entraîner une réduction de la dette publique, les taux d'intérêt sur les marchés financiers risquent d'augmenter de toute façon, ce qui accroît encore le risque de défaut de paiement. Si au contraire les mesures d'austérité sont trop rigoureuses et interviennent trop tôt dans le cycle de la reprise économique, la croissance économique et l'emploi risquent d'en pâtir et le secteur bancaire toujours fragile pourrait s'affaiblir encore, ce qui accroîtrait le risque de défaillance.

Sécurité alimentaire

35. La sécurité alimentaire dépend étroitement des prix alimentaires et de leur volatilité. Les consommateurs pauvres sont gravement touchés par des prix alimentaires élevés, puisque l'alimentation représente une très forte proportion du budget des ménages les plus pauvres. Depuis 2006, on observe une volatilité extrême des prix alimentaires. Les prix alimentaires ont fortement augmenté en 2006 et 2007, atteignant des records en 2007 pour certaines denrées de première nécessité et pendant le premier semestre de 2008 pour d'autres. Pour certains produits, l'augmentation entre les cours moyens de 2005 et le record atteint ensuite représente plusieurs centaines de points de pourcentage. Les prix ont alors fortement baissé au deuxième semestre de 2008, bien que dans pratiquement tous les cas, ils soient demeurés au niveau de la période précédant immédiatement les fortes hausses ou même au-dessus. La forte augmentation de certains prix alimentaires a repris en 2010 et au début de 2011, et l'indice des prix alimentaires de la FAO atteignait de nouveau le record atteint au moment de la crise de 2008.

¹⁰ Programme des Nations Unies pour le développement, *What Will it Take to Achieve the Millennium Development Goals? An International Assessment* (New York, juin 2010).

¹¹ Ibid.

36. L'un des effets de la volatilité des prix en 2007 et 2008 est qu'elle a causé de graves privations chez les pauvres et a été un facteur déterminant de l'augmentation du nombre estimatif de personnes sous-alimentées dans le monde, qui est passé de 820 millions en 2007 à plus de 1 milliard en 2009, avant de rebaisser à 900 millions actuellement. Cette modeste amélioration est désormais compromise par de nouvelles flambées des prix des denrées alimentaires. Ni les réponses nationales à ce problème ni celles de la communauté internationale ne peuvent suffire pour résoudre complètement le problème de la sécurité alimentaire.

Environnement et changement climatique

37. Les changements dans l'environnement mondial ne connaissent pas de frontières nationales et représentent l'un des problèmes les plus épineux de la mondialisation. La planète compte à présent près de 7 milliards d'hommes, et ce chiffre atteindrait 9 milliards en 2050, et il est donc impératif de trouver une trajectoire de développement durable à l'échelle du monde qui englobe à la fois une croissance économique largement distribuée pour éliminer la pauvreté et une action pour réduire très nettement l'intensité de l'utilisation d'énergie et de ressources naturelles.

38. L'un des deux principaux thèmes de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra en 2012 à Rio de Janeiro (Brésil) est l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté. Une action collective est nécessaire pour assurer la transformation technologique indispensable pour l'avènement d'une économie plus « verte » à l'échelle mondiale, avec des emplois « verts », et incluant une transition énergétique mondiale complète, qui réduise l'utilisation des sources d'énergie non renouvelables. À l'heure actuelle, 90 % de l'énergie est produite à partir de combustibles fossiles, qui sont responsables d'environ 60 % des émissions de dioxyde de carbone.

39. Le risque de catastrophe naturelle liée au climat s'est dramatiquement intensifié au cours des quelques décennies passées. La fréquence des sécheresses, des inondations et des tempêtes a quintuplé au cours des 40 dernières années, passant d'une moyenne de 69 catastrophes naturelles par an au cours des années 70 à une moyenne de 350 durant les années 2000. Les catastrophes naturelles ont des coûts économiques et sociaux importants, en particulier dans les pays en développement, parce qu'elles compromettent leur aptitude à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, et notamment l'objectif 7, car un grand nombre d'habitants des zones sujettes à catastrophe viennent s'installer dans les zones urbaines. Ainsi, le nombre des habitants de taudis continuera à augmenter. On estime que 828 millions de personnes vivent actuellement dans des taudis urbains, contre 657 millions en 1990 et 767 millions en 2000.

Télématique

40. La télématique contribue puissamment à la mondialisation. Malgré la récession économique, ce secteur a continué à croître, grâce surtout à la persistance de la croissance économique dans les pays émergents. Mais il existe de vastes disparités entre les pays développés et les pays en développement s'agissant de l'accès à l'Internet et des niveaux de pénétration de la large bande, c'est-à-dire qu'il faut que les pays en développement ne soient pas exclus de la société de l'information

numérisée. Le niveau moyen de pénétration des services à large bande mobiles est 10 fois plus élevé dans les pays développés que dans les pays en développement, où le nombre limité de lignes de téléphone fixes réduit aussi l'accès fixe à la large bande (par câble). En Afrique, ce taux de pénétration est inférieur à 1 % par exemple, et cela illustre les difficultés que continue à poser l'accès à l'Internet à haut débit dans la région. Les habitants des pays développés dépensent une bien plus faible part de leur revenu (1,5 %) à l'achat de services télématiques que les habitants des pays en développement (17,5 %) ¹².

IV. Une croissance économique soutenue, sans exclusive et équitable et la création d'emplois

41. La croissance économique est la condition du développement, et notamment de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il est déjà très difficile d'avoir une croissance économique toujours positive, mais c'est un problème plus redoutable encore pour les pays en développement, en période de mondialisation rapide, car les avantages et les coûts de la mondialisation sont répartis de façon inéquitable et l'économie internationale se caractérise par une forte volatilité financière et une grande instabilité économique.

A. Croissance économique soutenue

42. Par croissance économique soutenue on entend une croissance économique vigoureuse sur une période prolongée. Quand les avantages de cette croissance sont répartis équitablement dans la société, une croissance économique soutenue est le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté. Les pays dont l'économie est plus diversifiée tendent à être moins vulnérables aux chocs d'origine extérieure, à préserver une croissance plus rapide au fil des ans et à répartir plus équitablement les revenus.

43. Les pays de l'Asie de l'Est – la Chine, le Japon, la République de Corée et Singapour – ont bien réussi à réaliser une croissance économique soutenue, qui s'est traduite par une réduction rapide de la pauvreté. L'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, le Viet Nam et d'autres pays de l'Asie du Sud-Est, ont également réduit de façon spectaculaire la pauvreté depuis les années 80. Une croissance soutenue a également rendu possibles des investissements dans la réalisation des autres objectifs du Millénaire pour le développement.

44. Dans les pays de l'Asie de l'Est, la croissance est encouragée par des politiques de changement structurel qui cherchent notamment à réduire l'inégalité et à améliorer la productivité agricole par des réformes agraires, à soutenir le développement industriel, à investir dans le capital humain et l'équipement du pays, à encourager activement les exportations et à assurer une protection sélective des échanges, et à soutenir le développement du potentiel technologique tout en exposant graduellement les entreprises à la concurrence mondiale.

¹² Union internationale des télécommunications, *Trends in Telecommunication Reform 2010/11: Enabling Tomorrow's Digital World*, 11^e éd. (Genève, 2011).

45. La plupart des pays qui ont réussi à préserver une croissance soutenue avaient adopté des politiques hétérodoxes qui tenaient compte des caractéristiques nationales. Ces pays ont également en commun l'aptitude à assurer une cohérence assez forte entre les différents volets des politiques économiques et sociales, et ont généralement pu susciter une croissance économique largement répartie entre les différents secteurs par des transformations structurelles.

46. Pourtant, il n'y a pas de solution universelle. Les caractéristiques de chaque pays et les conditions initiales étaient différentes, et l'expérience passée a montré qu'on peut concevoir de nombreuses trajectoires possibles pour surmonter les obstacles à une croissance soutenue et au développement. Ce qui est indiqué pour un pays risque de ne pas l'être pour un autre. Il est donc important de bien comprendre les contraintes qui, dans un pays donné, s'opposent à la croissance.

47. Alors que l'expérience des différents pays permet de dégager des caractéristiques générales des pays où la croissance est forte, la situation propre à chaque pays détermine des moyens uniques par lesquels ces différentes caractéristiques peuvent également constituer des obstacles. La connaissance des obstacles à la croissance dans un pays donné et le choix et l'échelonnement des réformes qui seraient efficaces dépendent de façon unique des caractéristiques de chaque pays. Les stratégies de développement national doivent donc être adaptées à ces caractéristiques et le choix et l'échelonnement des réformes visant la croissance est un problème difficile. Les pays en développement peuvent envisager de choisir d'imiter d'autres pays ayant des structures de ressources similaires, mais ayant des revenus plus élevés, afin de repérer les industries ou les secteurs qui y ont déclenché la croissance économique. Les enseignements tirés pourraient alors être appliqués ou adaptés aux caractéristiques d'un pays donné et se prêter à une reproduction des stratégies de développement les plus appropriées.

B. Une croissance économique sans exclusive et équitable

48. En soi, une croissance économique soutenue ne suffit pas à garantir que les avantages de la croissance seront adéquatement répartis entre tous : pour cela, la croissance doit également être sans exclusive et équitable. Les conclusions de la Commission de la croissance et du développement donnent à penser que ce caractère d'absence d'exclusive – défini comme englobant l'équité, l'égalité des chances et la protection dans les situations de transition sur le marché et l'emploi – est un ingrédient essentiel d'une bonne stratégie de croissance¹³.

49. Une croissance économique sans exclusive suppose que les avantages de la croissance atteignent les groupes à faibles revenus, en particulier ceux qui ont les revenus les plus bas, les secteurs économiques en difficulté, les groupes et les populations désavantagés, et notamment les minorités ethniques ou religieuses, et les régions du pays qui sont marginalisées. C'est pourquoi la croissance sans exclusive doit viser à améliorer l'équité et l'égalité, notamment par une plus grande égalité des revenus.

¹³ Commission de la croissance et du développement, *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development* (Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, au nom de la Commission, 2008).

50. Une croissance économique qui soit sans exclusive et plus équitable est indispensable si l'on veut réduire la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Une telle croissance facilite et accélère cette réalisation, car le surcroît de revenu des ménages pauvres est consacré à des dépenses d'éducation, une meilleure alimentation et une meilleure nutrition, à l'accès à l'eau potable et à de meilleures conditions de logement. C'est un moyen aussi d'atténuer les tensions sociales qui peuvent être à l'origine de l'instabilité politique et un obstacle à l'investissement. On a démontré en effet que l'inégalité contribuait puissamment aux conflits civils et aux conflits armés dans beaucoup de pays, et que ces conflits ont par la suite entraîné un effondrement de la croissance et un grave recul des acquis du développement.

51. Dans beaucoup de pays, la croissance s'est souvent concentrée dans des secteurs qui profitent à ceux qui ont déjà des revenus plus élevés alors que les pauvres, privés de ressources et exclus des possibilités qu'offre le marché, sont pris dans un processus autoperpétué qui fait de la réduction de la pauvreté et de l'inégalité une tâche redoutable. De façon générale, les pays où le niveau de l'inégalité est plus élevé doivent avoir une croissance économique beaucoup plus rapide, et mettre beaucoup plus de temps pour réaliser le même degré de réduction de la pauvreté que ceux qui, au départ, sont moins inégalitaires. Les tendances observées avant la crise financière et économique montrent que, pour un pays en développement à revenu intermédiaire de la tranche inférieure typique, il faut une croissance économique beaucoup plus rapide pour parvenir à une même réduction de la pauvreté qu'il y a 20 ans. Pour accélérer la réduction de la pauvreté, la croissance doit s'accompagner d'une répartition des revenus, des actifs et des chances plus égalitaires.

52. Une répartition équitable des ressources physiques et humaines est la condition d'une croissance économique plus largement partagée. La réforme agraire et la réforme du régime foncier sont d'importance essentielle pour une répartition plus équitable des terres et des possibilités de production agricole au début du décollage économique de beaucoup de pays. Les politiques sociales sans exclusive, comportant par exemple l'accès de tous à l'éducation et aux soins de santé, permettent aussi de mieux répartir le développement humain.

53. L'Amérique latine offre l'exemple de plusieurs pays qui, récemment, ont réduit l'inégalité des revenus. La période 2003-2008 s'est caractérisée non seulement par une croissance économique soutenue dans cette région mais aussi par une tendance peu affirmée mais claire à une moindre concentration des revenus. Plusieurs pays de cette région ont fait baisser leur coefficient de Gini de plus de 10 %¹⁴. Alors qu'en Amérique latine l'inégalité des revenus demeure parmi les plus élevées au monde, cette tendance favorable, ces dernières années, montre que la répartition des revenus peut être améliorée.

54. La tendance positive de la répartition du revenu est liée avant tout à la dynamique du marché du travail et aux transferts sociaux aux ménages et, dans une moindre mesure, à des variables démographiques entraînant une diminution du rapport de dépendance économique. L'emploi a augmenté plus rapidement que l'offre de main-d'œuvre et, en particulier, l'augmentation du nombre d'emplois à

¹⁴ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Time for equality: closing gaps, opening trails* (Santiago, mai 2011).

plein temps de bonne qualité dans le secteur formel de l'économie et la hausse du salaire horaire ont profité proportionnellement plus aux ménages à faibles revenus, ce qui s'est traduit par une réduction de l'écart de rémunération moyenne par travailleur. Les transferts sociaux aux ménages sont un autre facteur positif, et la variation de cette source de revenus rend compte d'un cinquième environ de la réduction de l'écart de revenu par habitant dans l'ensemble de la région. Parmi les facteurs qui pourraient retarder de futurs progrès vers l'égalité, il y a l'actuelle inégalité dans l'accès à l'éducation et la persistance de la transmission des inégalités entre générations.

C. La création d'emplois et le travail décent dans le contexte de la mondialisation

55. La création d'emplois et le travail décent font partie intégrante des conditions d'une croissance soutenue, sans exclusive et équitable. C'est avant tout par l'augmentation de l'emploi et par la création d'emplois, la hausse des salaires et l'amélioration des conditions de travail que les avantages d'une croissance économique soutenue sont répartis de façon équitable et se traduisent par une hausse des revenus et une amélioration des niveaux de vie pour le plus grand nombre.

56. La mondialisation offre des possibilités intéressantes et pose des problèmes pour la politique du marché du travail et la création d'emplois. Alors que des emplois peuvent être créés par l'essor du commerce international, par l'investissement étranger direct et par les migrations internationales, les perspectives d'emploi et les normes de travail sont compromises par une exacerbation de l'exode rural, par le changement technologique rapide et par un affaiblissement des normes du droit du travail recherché dans le but d'attirer l'investissement étranger et d'améliorer la compétitivité internationale du pays.

57. Actuellement, la grande difficulté est de remédier à la situation défavorable de l'emploi causée par la crise financière et économique mondiale. Comme on l'a indiqué plus haut, la crise économique s'est transformée en une crise mondiale de l'emploi qui s'est traduite par la destruction d'un grand nombre d'emplois, par une augmentation du chômage, par la répression des salaires dans les pays développés, et par le sous-emploi, l'essor de l'économie informelle, la précarité grandissante de l'emploi et un appauvrissement des travailleurs dans les pays en développement.

58. Le marché du travail était languissant dans la plupart des pays avant même l'actuelle crise. L'économie mondiale reprend, mais l'emploi reprend plus tardivement que les autres variables, et les possibilités de trouver un travail à temps plein, productif et décent demeurent limitées. Un chômage élevé continue à affecter de nombreux travailleurs dans les pays développés qui connaissent une croissance non créatrice d'emplois. Le niveau global de l'emploi a retrouvé le niveau d'avant la crise dans beaucoup de pays en développement, mais il y a eu simultanément une augmentation de la proportion de pauvres parmi les travailleurs et une plus grande précarité du travail, par la multiplication d'emplois précaires et informels.

59. Une période prolongée de chômage et de sous-emploi élevés fait peser un risque appréciable sur les normes du travail, par le biais notamment d'une répression des salaires, en particulier quand le droit du travail est favorable à une grande flexibilité du marché du travail. Ces risques ont encore augmenté avec la libéralisation de ce marché, quand des moyens de défense tels que le salaire

minimum ou l'activité syndicale ont été fragilisés ou même éliminés. Comme les travailleurs sont plus vulnérables en période de mauvaise conjoncture, quand les entreprises sont autorisées à réduire les salaires ou à licencier leurs employés pour réduire les coûts, la flexibilité du marché du travail se traduit par une plus grande précarité pour les travailleurs, en particulier en l'absence d'une protection sociale adéquate. Les groupes qui souffrent déjà d'une discrimination et voient leurs choix réduits en matière d'emploi, comme les femmes, les minorités ethniques, les immigrants, les personnes handicapées et les travailleurs âgés, risquent plus qu'auparavant de se trouver cantonnés dans ce que l'Organisation internationale du Travail désigne sous le nom de « emplois sales, dangereux et dégradants ». C'est dire l'importance des institutions du marché du travail qui doivent protéger les emplois et améliorer les conditions de travail des groupes victimes de discrimination, et combien il importe d'analyser la qualité des emplois quand on cherche à évaluer les tendances de l'emploi.

60. Il est plus important que jamais de promouvoir la création d'emplois et le travail décent, aussi bien à court terme, pendant une période de reprise, qu'à long terme, afin que la croissance économique soit équitable et sans exclusive. À ce propos, le Pacte mondial pour l'emploi reconnaît qu'il est urgent de réduire le risque de chômage de longue durée et de propagation des formes précaires d'emploi, difficiles à corriger ensuite. Le Pacte place l'emploi productif à temps complet et le travail décent au centre de la réponse à donner à la crise, en proposant un ensemble de politiques qui pourraient être suivies, ainsi que de recommandations pour des mesures de politique macroéconomique contrecycliques, cherchant à limiter ou à éviter les destructions d'emplois, à aider les demandeurs d'emploi, à investir dans la formation professionnelle des travailleurs pour les rendre plus facilement employables, à assurer un environnement favorable à la très petite, petite et moyenne entreprise, et à mettre en place un environnement législatif favorable à la création d'emplois.

61. Pour resserrer le lien entre création d'emplois et travail décent, et une croissance économique soutenue novatrice, sans exclusive et équitable, il faudra que le secteur privé participe à l'investissement d'équipement et que la productivité du travail augmente. Il faut pour cela faire de la création d'emplois et du travail décent une priorité des politiques suivies, qui doivent être accompagnées de la création d'un environnement favorable à l'investissement privé et au développement. Cela suppose que soient réunis plusieurs éléments tels que l'investissement dans l'éducation, la santé publique, la formation professionnelle pour que les travailleurs soient plus facilement employables, la stabilité politique, la stabilité macroéconomique (ce qui signifie des politiques contrecycliques pour atténuer les effets des cycles conjoncturels), un système financier solide et efficace, le développement de l'infrastructure dans le pays, et un fonctionnement des institutions de gouvernement qui soit pragmatique et favorable au développement, notamment par un solide système juridique et réglementaire et des mesures visant à éradiquer la corruption.

V. Vers une mondialisation plus juste et plus équitable pour tous

62. Une mondialisation plus juste et plus équitable pour tous suppose que tous les individus et tous les pays profitent réellement de ses effets, qui doivent être sans exclusive et plus équitables, tout en réduisant au minimum les coûts, les risques et les vulnérabilités considérables que la mondialisation a engendrés. Cela comporte des implications tant au niveau national qu'international.

A. Au niveau national

63. Au niveau national, une mondialisation juste et plus équitable signifie l'amélioration des conditions et des niveaux de vie, en particulier chez les pauvres, et l'élargissement des chances et une plus grande égalité. Dans les stratégies de développement qu'ils adoptent, les gouvernements doivent suivre des politiques qui cherchent en priorité une croissance soutenue, équitable et sans exclusive, la création d'emplois et le travail décent. Ces politiques doivent être activement soutenues par la communauté internationale, qui doit s'efforcer d'établir des conditions favorables.

64. Les pays qui ont le mieux réussi à réaliser une croissance soutenue, équitable et sans exclusive ont en commun d'avoir cherché à améliorer la cohérence de leurs politiques économiques et sociales. Les stratégies de développement doivent viser expressément cet objectif, l'adapter aux conditions du pays, et prendre en compte les contraintes résultant de l'économie mondiale et mettre en place des garanties contre les chocs économiques d'origine extérieure. Cependant, l'établissement de normes mondiales, en particulier dans les domaines du commerce international et de la finance, a réduit la marge de manœuvre de ceux qui décident des politiques nationales de développement. Il faut donc une plus grande cohérence entre la confection des politiques nationales et le pilotage de l'économie mondiale.

65. Il faut également un cadre macroéconomique favorable à la croissance, à la création d'emplois et à la diversification économique, et aider les autorités nationales à appliquer effectivement de telles politiques. Si un environnement macroéconomique stable est nécessaire pour une croissance robuste, beaucoup de pays ont du mal à créer un tel environnement et à le préserver, du fait en partie des conséquences de la libéralisation des mouvements de capitaux et de l'instabilité constatée sur les marchés financiers. Les politiques macroéconomiques doivent également encourager la croissance et la création d'emplois productifs, ce qui suppose l'adoption de politiques contrecycliques, favorables à l'investissement et sensibles aux objectifs de l'emploi, et qui ne s'obnubilent pas sur le maintien de l'inflation à un niveau très faible et la préservation à tout prix de l'équilibre budgétaire. En d'autres termes, les politiques macroéconomiques doivent être compatibles avec les grands objectifs de développement, notamment l'investissement dans l'éducation, la santé publique et l'équipement.

66. Pour que la croissance et le développement soient véritablement sans exclusive et équitables, il faut appliquer des politiques de croissance dynamique dans les secteurs d'intérêt pour les pauvres, tels que l'agriculture durable et le développement rural, appliquer des politiques sociales systématiques et cohérentes

et des programmes de protection sociale et veiller à la défense des droits de l'homme.

B. Au niveau international

67. Au niveau international, une mondialisation juste et plus équitable pour tous suppose un environnement international favorable à la croissance et au développement des pays en développement et qui les aide à tirer parti des possibilités qu'offre effectivement la mondialisation tout en se protégeant contre les risques et les facteurs d'instabilité qu'elle comporte.

68. Les pays en développement ont profité d'améliorations obtenues dans certains domaines de l'actuel environnement international, notamment l'augmentation de l'APD et des opérations d'allègement de la dette, mais les progrès dans d'autres domaines sont décevants, par exemple dans ceux du commerce, de l'accès aux médicaments et à la technologie, des migrations et du changement climatique. Une meilleure cohérence des politiques internationales, dans le vaste ensemble des problèmes de développement, est d'importance critique pour la création d'un environnement international favorable et pour une mondialisation juste et plus équitable.

69. La réalisation d'une croissance largement répartie, rapide et soutenue des revenus et de l'emploi pose des problèmes, dans le choix des politiques, qui sont de plus en plus complexes. La communauté internationale doit donc aider les pays en développement à se mettre à même de mieux gérer les processus de leur développement.

Coopération pour le développement

70. Le Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a proposé des moyens de dispenser de façon plus équitable l'aide publique au développement, notamment par des engagements pluriannuels d'aide programmable et en veillant à la cohérence du développement national et des stratégies de croissance sans exclusive. Ces efforts doivent être confortés par la coopération Sud-Sud et par l'action de la philanthropie. Il devrait également être largement possible d'améliorer la répartition et la distribution de l'APD. L'aide accordée aux pays les moins avancés n'a pas augmenté à un rythme comparable à celui de l'aide accordée aux autres pays en développement. Étant donné sa capacité d'adaptation aux conditions socioéconomiques sous-jacentes des pays les moins avancés, l'aide multilatérale offre la possibilité d'améliorer l'équité par une meilleure répartition. Des progrès plus rapides devraient également être accomplis s'agissant de l'efficacité de l'aide, dans le cas des programmes d'action adoptés dans les forums de haut niveau tenus à Rome, Paris et Accra.

71. La coopération pour le développement subit actuellement une transformation radicale; l'influence économique et politique grandissante des pays en développement donne à penser qu'il est possible d'élargir la coopération sud-sud et la coopération triangulaire. De même, des modalités innovantes de financement devraient avoir pour effet d'augmenter les ressources pouvant être consacrées au développement, mais il ne doit pas en résulter une atteinte à la structure de l'aide qui compromettrait ou ferait négliger l'APD traditionnelle.

Commerce international et finances

72. Pour profiter au mieux de la mondialisation, les pays en développement devraient contribuer à la réforme du commerce international. L'absence de progrès dans l'achèvement du Cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha consacré au développement demeure la principale lacune dans l'accomplissement des engagements pris en faveur d'un système commercial plus équitable. Il faut sortir ces négociations de l'impasse où elles se trouvent actuellement et les pays devraient s'engager, sans renoncer à parvenir à des résultats expressément favorables aux pays en développement, à parachever dès que possible le Cycle de Doha. L'accès des pays en développement aux marchés des pays développés ne s'est guère élargi et il faut donc continuer à progresser sur la question de l'accès en franchise de droits et sans contingent, en particulier au profit des pays les moins avancés.

73. L'Initiative Aide pour le commerce doit être encore renforcée pour aider les pays en développement à développer leurs capacités commerciales et productives d'une façon qui soit compatible avec les stratégies visant la diversification économique et la croissance soutenue. L'élimination progressive des subventions à l'exportation et à la production des produits agricoles dans les pays développés doit être accélérée de façon à améliorer les revenus des agriculteurs des pays en développement. En outre, l'intégration régionale sud-sud est prometteuse, car elle permettrait aux pays de mettre en commun des ressources, leur potentiel agricole et industriel et leurs compétences. Le processus de réforme devrait également aider les pays en développement à obtenir l'accès aux marchés et aux technologies disponibles dans les pays développés sur une base préférentielle et sans réciprocité intégrale.

74. La réglementation financière internationale et la réforme de l'architecture financière internationale existante sont également des problèmes pressants. Les tentatives faites pour renforcer la réglementation financière et ouvrir à chaque pays une nouvelle marge de décision par le contrôle des mouvements de capitaux se heurtent aux règles de l'Organisation mondiale du commerce concernant la libéralisation des échanges de services financiers au titre de l'Accord général sur le commerce des services. Cette contradiction doit être réglée, en particulier s'agissant des objectifs de stabilité financière mondiale et de réforme de la réglementation financière. Comme l'expansion des services financiers mondiaux doit être accompagnée d'une réglementation solide, il faut mettre en place un processus international indépendant de supervision suprême des mécanismes réglementaires financiers internationaux.

Allègement de la dette

75. L'amélioration des modalités de restructuration et d'allègement de la dette est d'importance critique si l'on veut aider au développement des pays surendettés. L'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) en faveur des pays pauvres est officiellement terminée, et pourtant il reste 18 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui sont en état de surendettement ou risquent fort de l'être, et beaucoup plus d'autres pays encore ont des ratios d'endettement public trop élevés¹⁵. La volatilité des marchés financiers mondiaux pourrait

¹⁵ Voir Programme des Nations Unies pour le développement, « What will it take... » (voir note 10).

également modifier très rapidement les perspectives de soutenabilité de la dette. Étant donné la persistance de ce surendettement, il faut envisager d'urgence la prorogation de l'initiative PPTE de façon à l'ouvrir à tous les pays à faible revenu qui sont surendettés, tandis qu'un cadre plus complet de restructuration de la dette souveraine serait élaboré, conciliant les intérêts aussi bien des débiteurs que des créanciers. Cette décision de la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement n'a pas encore été appliquée.

Surenchère fiscale et compétition dans l'obtention des investissements

76. Trop souvent, les gouvernements ont été amenés à accorder des incitations fiscales ou autres à des sociétés multinationales dans l'espoir de les voir réaliser sur leur territoire des investissements étrangers, et il en a résulté une tendance à une compétition fiscale excessive, une surenchère qui fait que les gouvernements sont généralement aux prises avec une grave déperdition de recettes fiscales. La mobilité accrue du capital a également exacerbé cette surenchère réglementaire et fiscale, et un démantèlement général des contrôles des mouvements de capitaux a aidé le secteur financier à délocaliser les actifs à des fins purement fiscales. Cela a réduit la marge de manœuvre des autorités fiscales et financières nationales, les empêchant de superviser leur secteur financier comme il conviendrait et de collecter suffisamment de recettes. Une plus grande coopération fiscale internationale, une harmonisation plus poussée et une meilleure coordination de la réglementation financière entre pays aideraient à prévenir cette surenchère fiscale dispendieuse. Une coopération internationale efficace en matière fiscale permettrait aussi de dégager des ressources supplémentaires appréciables qui pourraient être consacrées au développement, et ces ressources pourraient même atteindre le niveau actuel des apports annuels d'aide au développement.

Insécurité alimentaire et financiarisation du commerce des produits de base

77. Les marchés des produits de base ont tendance à évoluer vers une plus grande « financiarisation », par la multiplication des financiers qui interviennent sur les bourses du commerce en jouant à terme et de banquiers mettant au point des produits financiers dérivés s'appuyant sur les produits de base. Cela a considérablement accru la volatilité des cours des produits de base, ce qui lèse à la fois les consommateurs et les producteurs, et a encore aggravé l'insécurité alimentaire générale. Il faut prendre des mesures pour améliorer la transparence des marchés financiers et contrecarrer la spéculation sur les produits de base.

Migrations

78. Du fait des changements et des déséquilibres démographiques, les pays ont beaucoup à gagner à un réexamen de la coopération internationale concernant les migrations. Si le phénomène est géré avec doigté, notamment par une protection des droits des migrants, les migrations peuvent être très profitables aux pays d'origine, aux communautés d'accueil et aux migrants eux-mêmes. Les pays d'origine de l'envoi des fonds des travailleurs migrants devraient prendre des mesures pour améliorer la fluidité et réduire le coût de ces envois de fonds.

Technologie

79. La coopération internationale devrait être renforcée pour élargir l'accès aux technologies et aux savoir-faire pour améliorer l'accès des pays en développement aux technologies appropriées, notamment concernant la santé publique, la télématique et les moyens de lutter contre le changement climatique. Il faut pour cela renforcer les incitations à innover et financer la recherche aboutissant à des technologies brevetables. Il faut également faciliter l'investissement dans l'équipement télématique, rendre moins coûteux l'accès aux technologies et mettre en valeur les ressources humaines.

C. Recommandations

80. **Un environnement international systématiquement favorable à une croissance économique soutenue, équitable et sans exclusive, à la création d'emplois, au travail décent et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est essentiel si l'on veut éliminer les inégalités résultant de la mondialisation. Un tel environnement favorable doit inclure aussi une cohérence et une coordination accrues des politiques de gestion de la mondialisation et un élargissement de la marge de décision des pays en développement.**

81. **À ce sujet, et à titre de première étape sur la voie d'une gestion de la mondialisation cohérente et systématique, la communauté internationale souhaitera peut-être examiner la question de la mesure de ce phénomène, en choisissant et en arrêtant un ensemble d'instruments et de mesures et d'indicateurs standardisés.**

82. **La communauté internationale peut également aider à une mondialisation juste et plus équitable :**

a) **En encourageant une plus grande cohérence des politiques et une meilleure coordination des politiques au niveau international pour prévenir et atténuer les effets des crises financières à venir et enrayer les retombées possibles de la crise actuelle de la dette dans les pays développés;**

b) **En aidant les pays en développement à se mettre mieux à même de gérer leurs processus respectifs de développement;**

c) **En aidant les pays en développement à constituer un capital humain par l'éducation, la santé et la formation professionnelle, non seulement dans les secteurs de l'économie qui sont orientés à l'exportation mais aussi dans ceux qui ne sont pas exposés à la concurrence internationale, pour améliorer l'intégration et l'équité;**

d) **En encourageant la création d'emplois productifs, le travail décent, le respect des normes internationales du travail, l'égalité des sexes, et l'intégration et la cohésion sociales, en redoublant d'efforts pour appliquer le Pacte mondial pour l'emploi et en établissant un minimum de protection sociale;**

e) **Par des efforts collectifs des gouvernements, de la société civile et du secteur privé pour résoudre les problèmes du chômage et du sous-emploi;**

f) En aidant les pays en développement à établir ou renforcer une protection sociale universelle afin de réduire l'insécurité et la précarité économiques, améliorer la capacité des ménages de se procurer des aliments, améliorer l'alimentation des enfants, élargir l'accès aux services de soins et faire en sorte que les enfants ne quittent pas prématurément l'école;

g) En respectant les engagements pris en matière d'APD et en faisant converger l'aide dispensée, notamment les engagements d'allègement de la dette, sur les stratégies de développement, les institutions et les procédures des pays bénéficiaires, d'une part, et d'autre part, les décisions des donateurs, en appliquant des dispositions communes et des procédures de simplification pour réduire les doubles emplois et rendre l'aide plus transparente;

h) En accordant un allègement de dette, en étendant l'initiative PPTTE à tous les pays à faible revenu qui ont des problèmes d'endettement, tout en mettant en place un cadre plus complet de restructuration rationnelle de la dette souveraine qui tienne compte des intérêts des pays débiteurs et des pays créanciers;

i) En menant à son terme par une conclusion favorable et équilibrée le Cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales, en plaçant les besoins des pays en développement en bonne place, et par des mesures complémentaires d'aide pour le commerce;

j) En mettant en place un processus international indépendant de contrôle des mécanismes de la réglementation financière internationale de façon à définir des dispositions réglementaires solides pour guider l'expansion des services financiers à l'échelle mondiale;

k) En renforçant la coopération internationale en matière fiscale, par une harmonisation et une coordination de la réglementation financière de façon à faire pièce aux pressions tendant à une surenchère fiscale dans la concurrence mondiale pour l'obtention d'investissements et de marchés;

l) En encourageant des politiques et des mesures tendant à accorder des conditions plus favorables pour le transfert de technologies, notamment d'écotechnologies, aux pays en développement dans le cadre d'accords commerciaux multilatéraux, notamment par de nouveaux efforts au niveau international pour réduire la fracture technologique en finançant la recherche et le développement et en facilitant les investissements dans l'équipement télématique;

m) En renforçant la coopération internationale sur les migrations, notamment par une facilitation et une meilleure gestion des flux migratoires, avec une protection des droits des migrants, et en trouvant des moyens de faciliter les envois de fonds des travailleurs migrants et d'en réduire le coût.